

RESPONSABILITÉ DU PROFESSIONNEL IMMOBILIER

OFIB.FR

DURÉE ESTIMÉE
45 minutes



PRIX
40€ HT par participant
Soit 48€ TTC par participant

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels de l'immobilier
Sont concernés par cette formation :

- Le titulaire de la carte professionnelle
- Le directeur de l'établissement
- Les personnes habilitées par le titulaire de la carte : tous les collaborateurs et agents commerciaux.

PRÉREQUIS

- Bonne connexion internet
- Maîtrise de la langue française
- Matériel informatique (ordinateur, tablette, son...)

PÉDAGOGIE

La formation est réalisée à distance. Alternance de vidéos, approfondissement des connaissances via un guide PDF, évaluations sous formes d'ateliers interactifs : QCM, images interactives, glisser-déposer, cas pratiques (...)

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

Questionnaire de satisfaction

OBJECTIFS

- **Identifier** les risques de contentieux pouvant engager la responsabilité des professionnels

VALIDATION

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION DÉLIVRÉE PAR L'OFIB, ORGANISME QUALIFIÉ ISQ-OPQF

PROGRAMME

Présentation de la formation

Bienvenue dans votre formation^{2'}
Comment réussir ma formation ?^{2'}
TUTORIEL DE NAVIGATION^{4'}

Déterminez les responsabilités des professionnels de l'immobilier

Vidéo - RESPONSABILITÉ DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER^{4'}
Guide - Responsabilités des professionnels de l'immobilier^{12'}
Complétez le texte à trous^{5'}
Distinguez les informations obligatoires et non obligatoires^{8'}
Retrouvez les bonnes définitions^{5'}
Distinguez la responsabilité contractuelle de la responsabilité délictuelle^{7'}

► SUR DEMANDE, DÉPLOIEMENT DE NOS FORMATIONS AU SEIN DE VOTRE STRUCTURE (INTRA-ENTREPRISE) PARTOUT EN FRANCE.




MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 6 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : formation@ofib.fr. Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)

Commentaires

Stephane Ramon (vous)

 Écrivez le premier commentaire

Soyez le premier à commenter cette section !

Attention : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.